

Un changement a été apporté au PV :

Après avis de la Trésorerie, les votes de crédits initialement prévus au point 11. Vente de terrain seront reportés en 2018.

30

**MAIRIE DE MEYENHEIM
68890 MEYENHEIM
Téléphone : 03 89 81 02 40**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
du 13 novembre 2017**

Le Conseil Municipal de MEYENHEIM s'est réuni à la mairie le 13 novembre 2017 sous la présidence de Mme BOOG Françoise, Maire, à la suite de la convocation du 6 novembre 2017. Madame le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres et ouvre la séance à 20 heures 00.

Etaient présents : MM. FURLING Armand, SCHILDKNECHT Nathalie, SCHARTNER Roger, Adjoints ; Mmes & MM., BONTEMPS Geneviève, GEILLER Philippe, GUTLEBEN Cécile, HANSER Geoffrey, HORN Carmen, KLEIN Nicolas, LANG Christelle, LELOUP Yannick, MASSON Laurence, RIBER Geoffrey, Conseillers Municipaux.

Absents excusés :

TREHIU Eric donne procuration à SCHARTNER Roger
SCHMINCK-HANSER Laura donne procuration à BOOG Françoise
Mme VOGT Sylvie donne procuration à MASSON Laurence
M. JEGGY Fabrice donne procuration à FURLING Armand
BILLAUDEAU Christelle

Mme le Maire demande au Conseil Municipal d'observer une minute de silence suite au décès en mission extérieur en Mauritanie, du Capitaine Bruno ZIMMERMANN, militaire au RMT depuis 2012.

Madame le Maire demande le rajout de deux points supplémentaires numéro 10. Permis de construire, numéro 11. Vente de terrain

Ordre du jour

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 03 octobre 2017
2. Désignation du secrétaire de séance
3. Contrats d'assurances
4. Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération
5. Ecole : demande de subvention
6. Primes de fin d'année
7. Bons d'achat
8. Dons aux associations d'utilité publique (Annexe 1)
9. Droit de préemption
10. Permis de construire
11. Vente de terrain
12. Divers

1. Approbation du Procès-verbal de la séance du 3 octobre 2017

Le procès-verbal de la réunion du 3 octobre 2017 n'appelle pas d'observations et est approuvé. Le Conseil procède à l'émargement.

2. Désignation du secrétaire de séance

Après délibération, le Conseil Municipal désigne Mme MASSON Laurence en qualité de secrétaire de séance.

3. Contrats d'assurances

Les contrats d'assurances arrivant à échéance au 31 décembre 2017 un appel d'offres ouvert en application des articles 28 et 74 du Code des Marchés Publics a été lancé.

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 30 octobre 2017, et après étude des différentes offres, propose de retenir GROUPAMA pour les lots 1 et 3 et la SMACL pour le lot 2.

Après délibération le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- le lot 1 « Assurances multirisques » à GROUPAMA pour un montant de cotisation de 6 081,00 €,
- le lot 2 « Assurances des véhicules » à la SMACL pour un montant de cotisation de 836,99 €,
- le lot 3 « Assurances des risques statutaires » à GROUPAMA pour un taux de 4,36 % pour le personnel affilié CNRACL et 1 % pour le personnel affilié IRCANTEC.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer les différents contrats.

4. Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération

Madame le Maire a fait part au Conseil Municipal des termes de la Convention de répartition des charges d'entretien des routes départementales en agglomération à intervenir entre le Département et la commune. Cette convention a pour objet de définir les modalités de répartition des charges d'entretien des ouvrages, aménagement, équipements et réseaux situés dans l'emprise des routes départementales, en traversée d'agglomération.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention.

5. Ecole : demande de subvention

Suite au Conseil d'Ecole du 17 octobre dernier, Madame Nathalie SCHILDKNECHT, Adjointe, soumet au Conseil Municipal deux demandes de subventions concernant les 4 classes du RPI :

- demande de prise en charge de l'entrée au spectacle de Noël au Paradis des Sources d'un montant de 7 €/élève (pour mémoire les années précédentes la commune prenait en charge l'entrée au cinéma pour un montant de 4 €/élève),
- demande de subvention pour 10 séances d'Arts du Cirque, dont un spectacle prévu dans le cadre de la kermesse des écoles du 23 juin 2018. Le montant de cette activité est de 4 455 €.

Après délibération, le Conseil Municipal décide :

- d'émettre un avis favorable à la prise en charge de l'entrée au spectacle de Noël soit 511 € pour les 73 élèves domiciliés à Meyenheim. Les crédits sont inscrits au budget 2017 ;
- d'accorder une participation de 30 €/élève pour financer les séances d'Arts du Cirque soit un montant de 2 190 € pour les 73 élèves domiciliés à Meyenheim. Les crédits seront inscrits au Budget Primitif 2018.

6. Primes de fin d'année

M. KLEIN Nicolas sort de la salle et ne prend pas part au vote.

Vu la délibération prise par le Conseil Municipal le 3 octobre 1980, le Conseil Municipal décide d'attribuer la somme de 7 705,58 € de prime de fin d'année à répartir entre le personnel communal par le Maire.

Les crédits sont inscrits au budget primitif 2017.

7. Bons d'achat

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer :

- un bon d'achat d'une valeur de 20 € aux personnes méritantes à titre individuel ;
 - une subvention de 150 € par équipe méritante ;
- honorées lors de la réception du Nouvel An qui aura lieu le mercredi 10 janvier 2018.

8. Dons aux associations d'utilité publique

Après délibération, le Conseil Municipal décide d'attribuer un don de 50 € aux associations d'utilité publique suivantes :

- Ecole Alsacienne de chiens-guides d'aveugles (Cernay)
- Les Restos du cœur (Illzach)
- Banque alimentaire du Haut-Rhin (Mulhouse)

9. Droit de préemption

Après délibération, le Conseil Municipal décide de renoncer à son droit de préemption concernant la maison sise 1 rue de l'Aigle - parcelle n°22 section 1 d'une superficie totale de 7 ares 20.

10. Permis de construire

Le Conseil Municipal a pris connaissance du permis de construire pour un aménagement d'une grange en logement avec création d'une extension et d'une piscine sise 20 grand rue, déposé par M. David ROTH et Mme Aurélie RICHERT.

11. Vente de terrain

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal la demande d'acquisition de la parcelle n° 187/24 sise rue de Réguisheim de M. et Mme BAGUE Kévin et Isabelle.

Par délibération du 25 février 2013, le prix de vente a été fixé à 13 500 € l'are.

Après délibération, le Conseil Municipal :

- décide de la vente du terrain communal, d'une superficie de 5 ares 88 cadastré section 28 parcelle n° 187/24, à M. M. et Mme BAGUE Kévin et Isabelle domiciliés 25 rue d'Ensisheim 68890 REGUISHEIM, au prix de 79 380 €.
- autorise le Maire à signer l'acte notarial y afférent.

12. Divers

Mme le Maire soumet au Conseil Municipal la demande de subvention de la Société des Amis de la Bibliothèque Départementale de prêt (Médiabus). Le Conseil Municipal émet un favorable pour le versement d'une subvention de 122 €.

Monsieur Roger SCHARTNER, Adjoint, informe les Conseillers Municipaux que des panneaux d'entrée et sortie de village bilingues seront installés prochainement.

La séance est close à 21 h 05.